
DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU SYNDICAT MIXTE
DU CONSERVATOIRE DÉPARTEMENTAL EMILE GOUÉ**

**COMITÉ SYNDICAL du 15 juillet 2026
à 18 h 30**

Le 15 juillet 2026, le Comité Syndical du Conservatoire Départemental Emile GOUE, dûment convoqué le 7 juillet 2026, s'est réuni à 18 h 30 au Conservatoire à Guéret sous la présidence de Madame Catherine DEFEMME, Présidente.

PRESENTS :

Annie ANNEQUIN, Christophe BANTING, Marie-Christine BUNLON, Clément DAUBY, Catherine DEFEMME, Sabine DURUDEAU, Stéphane DUPRAT, Brigitte GUINOT-NADAL, Nolwen HEDDE, Christine HIVERT, Laurent LAFAYE, Christian POTHEAU, Laurence SPAGGIARI

ABSENTS/EXCUSES :

Thierry BOURGUIGNON, Lucette CHENIER, Laurent DAULNY, Marie-France GALBRUN, Bertrand LABAR, Marie-Emilie LACOUR, Isabelle PENICAUD, Hélène PILAT

Assistaient également à la réunion et n'ont pas pris part aux délibérations :

Eric MATHE : Directeur

Sylvie BREDIER, Secrétaire en charge du fonctionnement du Syndicat mixte

Claudia VANDAUD, Présidente de l'Association des parents d'élèves

Sylvain DURAND Ste Feyre (délégué suppléant Assemblée générale)

DÉLIBÉRATION N°CS/2026/07/02

OBJET : Organisation des services du Syndicat mixte

VU les articles L.5721-1 à L.5722-11 du code général des collectivités territoriales régissant les syndicats mixtes ouverts,

VU le rapport CS/2026/07/02,

Considérant qu'il y aurait lieu d'adapter l'organisation administrative des services du Syndicat mixte du Conservatoire départemental Emile GOUE afin de tenir compte de l'arrivée de nouveaux personnels au cours de l'année 2026,

Considérant qu'il conviendrait d'ouvrir les cadres d'emploi des postes existants au sein du tableau des emplois et des effectifs à l'ensemble des grades accessibles pour chacun des cadres d'emploi concernés,

Considérant qu'il serait possible de supprimer certains postes créés par le passé dont le maintien ne présente plus aucun intérêt pour le fonctionnement,

Considérant que les propositions relatives à une nouvelle organisation des services administratifs du Syndicat mixte ont été présentées à l'ensemble du personnel lors d'une réunion le 3 juillet 2026,

Après avoir pris connaissance du rapport susvisé,

Après en avoir débattu,

DECIDE

Sous réserve de l'avis favorable des instances paritaires placées auprès du Centre de gestion de la fonction publique de la Creuse :

- D'adopter la proposition d'organigramme jointe en annexe I
- De procéder aux adaptations figurant en rouge sur le tableau des emplois et des effectifs joint en annexe II
- D'autoriser la Présidente du Syndicat mixte du Conservatoire départemental Emile GOUE à saisir les instances paritaires placées auprès du Centre départemental de gestion de la fonction publique territoriale aux fins d'avis sur ces propositions de modification.

ADOpte : Votants : 13 – Pour : 13 - Contre : 0 - Abstention : 0

LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ SYNDICAL



Catherine DEFEMME